

20				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0808.462.831	P.	U.	D.	A 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

DÉNOMINATION: **PHOTONIKE CAPITAL**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Avenue Louise**

N°: **65 , boîte 11**

Code postal: **1050**

Commune: **Ixelles**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet<sup>1</sup>:

Numéro d'entreprise **0808.462.831**

DATE **04-02-10** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS (2 décimales)**<sup>2</sup>

approuvés par l'assemblée générale du

**30-06-20**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

**01-01-19**

au

**31-12-19**

Exercice précédent du

**01-01-18**

au

**31-12-18**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~<sup>3</sup> identiques à ceux publiés antérieurement.

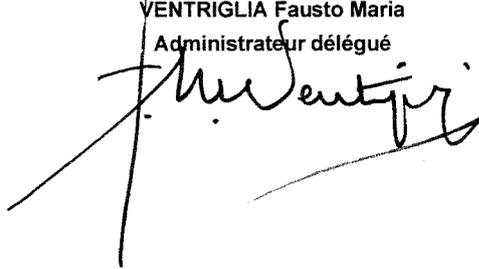
Nombre total de pages déposées: **15**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 6.1.2, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.9, 7.1, 7.2, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19

Signature  
(nom et qualité)

**VENTRIGLIA Fausto Maria**  
Administrateur délégué



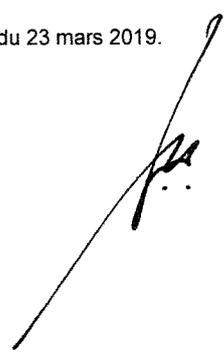
Signature  
(nom et qualité)

<sup>1</sup> Mention facultative.

<sup>2</sup> Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

<sup>3</sup> Biffer la mention inutile.

Ce compte annuel ne concerne pas une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping diagonal stroke from the top right towards the center, with some smaller, less distinct marks below it.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**VENTRIGLIA Fausto**

Via dell'Unita 2 A, 00046 Grottaferrata, Italie

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : - 19-05-20

**MARATI CLAUDIO**

Via dell'Aeroporto di Centocelle 15, boîte XII, 00177 Roma, Italie

Fonction : Administrateur

Mandat : - 30-06-20

**SOLLECITO Pietro**

Greene Street 614, NJ07302 Jersey City, Etats-Unis d'Amérique

Fonction : Administrateur

Mandat : 12-12-18- 30-06-20

**MANGION Alain**

Archbishop Street 138, VLT007 La Valette, Malta

Fonction : Administrateur

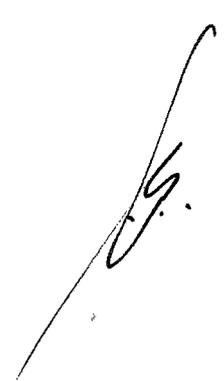
Mandat : - 30-06-20

**QUARANTA Marco**

Wetherby Gardens 20-21, SW5 OJP Londres, Royaume-Uni

Fonction : Administrateur

Mandat : 12-12-18- 30-06-20



**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

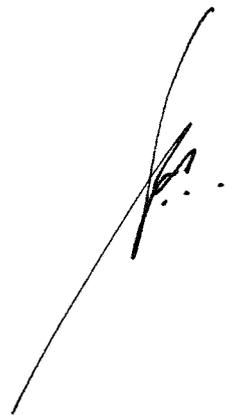
Les comptes annuels ont / ~~n'ont pas~~ \* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise \*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels \*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<b>DEBROUX ET ASSOCIES W SRL 0817.646.850</b> Chaussée de Tervuren 60 , 1410 Waterloo, Belgique Fonction : Expert-comptable externe	2236483F09	A B
Représenté par: 1. Joosen Mireille Avenue de la Croix de Bourgogne 33 , 1410 Waterloo, Belgique Expert-comptable	7725.2F62	



\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	<u>120.375.170,84</u>	<u>111.893.070,84</u>
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.1.1	21		
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions .....		22		
Installations, machines et outillage .....		23		
Mobilier et matériel roulant .....		24		
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.1.3	28	120.375.170,84	111.893.070,84
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>5.187.714,19</u>	<u>5.179.895,09</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3		
Stocks .....		30/36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	5.124.024,84	5.116.024,84
Créances commerciales .....		40	4.992.013,84	4.992.013,84
Autres créances .....		41	132.011,00	124.011,00
<b>Placements de trésorerie</b> .....		50/53		
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	63.689,35	63.870,25
<b>Comptes de régularisation</b> .....		490/1		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	125.562.885,03	117.072.965,93



	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	<u>8.222.327,40</u>	<u>8.203.722,30</u>
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.3	17		
Dettes financières .....		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location- financement et dettes assimilées .....		172/3		
Autres emprunts .....		174/0		
Dettes commerciales .....		175		
Acomptes reçus sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.3	42/48	8.222.327,40	8.203.722,30
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42		
Dettes financières .....		43		
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439		
Dettes commerciales .....		44		
Fournisseurs .....		440/4		
Effets à payer .....		441		
Acomptes reçus sur commandes .....		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....		45		
Impôts .....		450/3		
Rémunérations et charges sociales .....		454/9		
Autres dettes .....		47/48	8.222.327,40	8.203.722,30
<b>Comptes de régularisation</b> .....		492/3		
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	125.562.885,03	117.072.965,93



## COMpte DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation .....(+)/(-)		9900	21.582,13	-55.235,87
Dont: produits d'exploitation non récurrents .....		76A		
Chiffre d'affaires* .....		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers* .....		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	6.4	62	960,08	379,94
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation .....		640/8	155,62	30.000,00
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649		
Charges d'exploitation non récurrentes .....		66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation .....(+)/(-)</b>		9901	<u>20.466,43</u>	<u>-85.615,81</u>
<b>Produits financiers</b> .....	6.4	75/76B		
Produits financiers récurrents .....		75		
Dont: subsides en capital et en intérêts .....		753		
Produits financiers non récurrents .....		76B		
<b>Charges financières</b> .....	6.4	65/66B	18.122,50	2.840,45
Charges financières récurrentes .....		65	18.122,50	2.840,45
Charges financières non récurrentes .....		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts .....(+)/(-)</b>		9903	<u>2.343,93</u>	<u>-88.456,26</u>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)		67/77	13.129,93	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	<u>-10.786,00</u>	<u>-88.456,26</u>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	<u>-10.786,00</u>	<u>-88.456,26</u>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

**Bénéfice (Perte) à affecter** .....(+)/(-)  
 Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)  
 Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)

**Prélèvements sur les capitaux propres** .....

**Affectations aux capitaux propres** .....

    au capital et aux primes d'émission .....

    à la réserve légale .....

    aux autres réserves .....

**Bénéfice (Perte) à reporter** .....(+)/(-)

**Intervention d'associés dans la perte** .....

**Bénéfice à distribuer** .....

    Rémunération du capital .....

    Administrateurs ou gérants .....

    Employés .....

    Autres allocataires .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
9906	-850.560,62	-839.774,62
(9905)	-10.786,00	-88.456,26
14P	-839.774,62	-751.318,36
791/2		
691/2		
691		
6920		
6921		
(14)	-850.560,62	-839.774,62
794		
694/7		
694		
695		
696		
697		

**ANNEXE****ETAT DES IMMOBILISATIONS****IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée .....

Cessions et désaffectations .....

Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....

**Mutations de l'exercice**

Actés .....

Repris .....

Acquis de tiers .....

Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....

Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.500,00
8029		
8039		
8049		
8059	1.500,00	
8129P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.500,00
8079		
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	1.500,00	
(21)		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8395P	xxxxxxxxxxxxxxxx	71.274.180,64
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8365		
Cessions et retraits .....	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8385		
Autres mutations .....(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8395	71.274.180,64	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8455P	xxxxxxxxxxxxxxxx	40.618.890,20
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8415	8.482.100,00	
Acquises de tiers .....	8425		
Annulées .....	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8455	49.100.990,20	
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8525P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8475		
Reprises .....	8485		
Acquises de tiers .....	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8555P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(28)	<u>120.375.170,84</u>	



## RÈGLES D'ÉVALUATION

### 1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation ~~(ont)~~ (n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement) (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats ~~(a)~~ (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison des comptes annuels soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)  
(Pour comparer les comptes annuels des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

### 2. Actifs immobilisés

#### Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif.

#### Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration ~~(ont)~~ (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

#### Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.  
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

#### Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:



## RÈGLES D'ÉVALUATION

### Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement 2. Immobilisations incorporelles 3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux* 4. Installations, machines et outillage* 5. Matériel roulant* 6. Matériel de bureau et mobilier* 7. Autres immobilisations corporelles				

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: EUR.

- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: EUR.

### Immobilisations financières:

Des participations (ont) ~~(n'ont pas)~~ été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

### 3. Actifs circulants

#### Stocks:

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode (*à mentionner*) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:

2. En cours de fabrication - produits finis:

3. Marchandises:

4. Immeubles destinés à la vente:

#### Fabrications:

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

#### Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient) (coût de revient majoré d'une quotité de résultat selon l'avancement du travail).

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### 4. Passif

#### Dettes:

Le passif ~~(comporte des)~~ (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

#### Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

#### Conventions de location-financement:

Pour les droit d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (*article 102, §1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.



**RAPPORT DE GESTION**

Le conseil d'administration attire l'attention sur le fait que le bilan au 31 décembre 2019 fait apparaître une perte reportée. En vertu de l'article 3:6 6° du Code des Sociétés et Associations, nous proposons l'application des règles d'évaluation dans une optique de continuité.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, located on the right side of the page.